

## Chambre d'agriculture : Le président Bernard Malabirade s'exprime avant l'ouverture de la session du 23 février



Chambre d'agriculture : Le président Bernard Malabirade s'exprime avant l'ouverture de la session du 23 février

**Photo :** Bernard Malabirade, président de la Chambre d'agriculture, Dominique Resclause, directrice de la Chambre d'agriculture.

Le vendredi 23 février à partir de 9 heures se déroulera au château de Mons à Caussens la session ordinaire de la Chambre d'agriculture. Celle-ci aura lieu sous la présidence de Bernard Malabirade en présence de la préfète du Gers, Catherine Séguin. Avant l'ouverture de cette session, le président de la Chambre d'agriculture s'est exprimé sur les différents thèmes qu'il abordera devant les agriculteurs, les responsables de filières et des syndicats.

### **Pouvez-vous nous donner votre ressenti sur la conjoncture au niveau national ?**

Les États généraux de l'alimentation ont suscité des espoirs, nous restons en attente des mesures concrètes qui découleront de la loi en discussion. L'accord Mercosur la commission de Bruxelles se montre dangereusement complaisante sur la viande bovine, les volailles et les céréales. Nous dénonçons l'abandon de l'ambition budgétaire de la PAC si on tient compte de la communication récente de la commission. On ne résout pas toutes les problématiques en incantant un changement de modèle agricole. Pour les Zones défavorisées simples ce n'est pas satisfaisant, c'est crucial pour le Gers et particulièrement pour les 206 éleveurs de la rivière basse. C'est une perte de 644 000 euros, c'est beaucoup pour notre département.

### **Au niveau départemental quels sont les dossiers qui vous préoccupent ?**

Pour cette session j'ai souhaité de faire un tour complet des productions et analyser leurs résultats économiques après plusieurs années moroses.

Pour l'élevage il y a une prise en compte des besoins des éleveurs au niveau de l'abattage et des prestations associées suite à l'arrêt d'activité des 2 abattoirs de Samatan et Condom. Sur ce dernier le dossier avance dans le bons sens. Sur la question de l'eau avec les dernières précipitations nos réserves sont remplies. Cela démontre plus que jamais la création de réserves. Quant à l'influenza aviaire c'est une de notre préoccupation quotidienne. Nous sommes vigilants et impliqués dans le soutien des aviculteurs pour la mise en place de biosécurité. Il en est de même pour la viticulture où l'évolution de la flavescence dorée est, comme pour l'influenza, une question de responsabilité collective et individuelle pour le maintien du potentiel de notre vignoble.